



2020.03735

P.P. CH-1951  
Sion

Poste CH SA

Monsieur Alain Berset  
Conseiller fédéral  
Département fédéral de l'intérieur (DFI)  
Palais fédéral  
3003 Berne



Date = 2 SEP. 2020

**Prise de position du canton du Valais relative à la consultation sur la Loi fédérale sur la réglementation de l'activité des intermédiaires d'assurance**

Monsieur le Conseiller fédéral,

En réponse à votre invitation du 13 mai 2020 concernant l'objet cité en référence, nous vous remercions de nous donner l'occasion de nous prononcer sur votre projet de modification de la Loi sur la surveillance de l'assurance-maladie et de la Loi sur la surveillance des assurances.


La convention des assureurs concernant les intermédiaires d'assurance n'ayant pas de caractère contraignant, le Conseil fédéral obtient, avec les modifications légales proposées, la compétence de donner force obligatoire à certains points de l'accord des assureurs. Les dispositions pénales sont également complétées afin que le juge puisse sanctionner les assureurs qui ne respectent pas les clauses obligatoires de la convention.

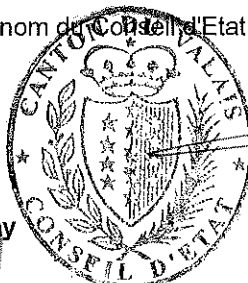
Le Conseil d'Etat salue et soutient sans réserve les modifications proposées.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

  
Christophe Darbellay



Le chancelier

  
Philipp Spörri

Annexe formulaire  
Copie à [aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch](mailto:aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch)  
[gever@bag.admin.ch](mailto:gever@bag.admin.ch)

## Prise de position de

Nom / entreprise / organisation : Etat du Valais

Abréviation de l'entreprise / organisation : EtatVS

Adresse : Service de la santé publique, Av. de la Gare 23, 1951 Sion

Personne de référence : Victor Fournier, Chef de service

Téléphone : 027 606 49 00

Courriel : victor.fournier@admin.vs.ch

Date : 24.08.2020

### Remarques importantes :

1. Veuillez n'effectuer aucun changement dans le format du formulaire et ne remplir que les champs gris.
- 3 Utilisez une ligne par article, alinéa et lettre ou par chapitre du rapport explicatif.
- 4 Veuillez envoyer votre prise de position au **format Word** avant le **03.09.2020** aux adresses suivantes : [aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch](mailto:aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch) ; [gever@bag.admin.ch](mailto:gever@bag.admin.ch)

**Nous vous remercions de votre participation.**

Loi fédérale sur la réglementation de l'activité des intermédiaires d'assurance  
Procédure de consultation

**Sommaire**

Remarques générales	3
Remarques concernant le projet de modification de la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal)	4
Remarques concernant le projet de modification de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)	5
Autres propositions	6

**Loi fédérale sur la réglementation de l'activité des intermédiaires d'assurance**  
**Procédure de consultation**

<b>Remarques générales</b>	
<b>Nom/entreprise</b>	<b>Commentaires/remarques</b>
EtatVS	Aucune remarque générale
EtatVS	
EtatVS	
EtatVS	
EtatVS	
EtatVS	
EtatVS	

Si vous souhaitez supprimer certains tableaux du formulaire ou y ajouter de nouvelles lignes, cliquez, dans l'onglet « Révision », sur « Restreindre la modification », puis « Désactiver la protection » pour pouvoir modifier le document (cf. instructions en annexe).

**Loi fédérale sur la réglementation de l'activité des intermédiaires d'assurance  
Procédure de consultation**

<b>Remarques concernant le projet de modification de la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMaI)</b>						
Nom/entreprise	Art.	Al.	Let.	Commentaires/remarques	Modification proposée (texte proposé)	
EtatVS				Aucun commentaire/remarque	Aucune modification proposée	
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						

Si vous souhaitez supprimer certains tableaux du formulaire ou y ajouter de nouvelles lignes, cliquez, dans l'onglet « Révision », sur « Restreindre la modification », puis « Désactiver la protection » pour pouvoir modifier le document (cf. instructions en annexe).

**Loi fédérale sur la réglementation de l'activité des intermédiaires d'assurance**  
**Procédure de consultation**

<b>Remarques concernant le projet de modification de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)</b>						
Nom/entreprise	Art.	Al.	Let.	Commentaires/remarques	Modification proposée (texte proposé)	
EtatVS				Aucun commentaire/remarque	Aucune modification proposée	
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						
EtatVS						

**Loi fédérale sur la réglementation de l'activité des intermédiaires d'assurance**  
**Procédure de consultation**

<b>Autres propositions</b>			
<b>Nom/entreprise</b>	<b>Art.</b>	<b>Commentaires/remarques</b>	<b>Modification proposée (texte proposé)</b>
EtatVS		Aucun commentaire/remarque	Aucune modification proposée
EtatVS			
EtatVS			
EtatVS			
EtatVS			
EtatVS			
EtatVS			
EtatVS			